

223C0062  
FR0000054231-FS0018

11 janvier 2023

**Déclaration de franchissement de seuil (article L. 233-7 du code de commerce)**

**IL EST RAPPELE QUE LA PRESENTE DECLARATION EST ETABLIE SOUS LA RESPONSABILITE DU DECLARANT, LA PUBLICATION DE CET AVIS N'IMPLIQUANT PAS LA VERIFICATION PAR L'AMF DES INFORMATIONS COMMUNIQUEES.**

**HIGHCO**  
(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 11 janvier 2023, la société par actions simplifiée WPP France Holdings (WPP)<sup>1</sup> (145 rue Anatole France, 92300 Levallois-Perret) a déclaré avoir franchi en hausse, le 6 janvier 2023, le seuil de 1/3 des droits de vote de la société HIGHCO et détenir 7 651 632 actions HIGHCO représentant autant de droits de vote, soit 37,41% du capital et 33,34% des droits de vote de cette société<sup>2</sup>.

Ce franchissement de seuil résulte d'une diminution du nombre total de droits de vote de la société HIGHCO.

<sup>1</sup> Contrôlée au plus haut niveau par WPP Group Plc.

<sup>2</sup> Sur la base d'un capital composé de 20 455 403 actions représentant 22 948 713 droits de vote, en application du 2<sup>ème</sup> alinéa de l'article 223-11 du règlement général.